

ficats aux échéances d'un, deux et trois ans en coupures de \$25 et plus, portant intérêt à 2 p.c. pour un an et à 2½ p.c. pour deux ou trois ans. Les émissions globales effectuées au 31 décembre 1936 se chiffrent par \$8,429,145, dont \$4,519,520 en certificats à vue et \$3,909,625 en certificats à terme.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1936 un capital versé de \$4,500,000, des dépôts d'épargne au montant de \$57,809,007 et un passif total de \$59,125,542. L'actif s'élevait à \$64,069,878 comprenant au delà de \$46,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1936 des dépôts de \$13,587,855, un capital versé de \$2,500,000 et un actif global de \$16,843,332.

Les caisses populaires du Québec (dont 202 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1935) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1935, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$6,865,477, tandis que le montant global des prêts était de \$8,287,077. Les prêts consentis en 1935 sont au nombre de 12,175 représentant une somme de \$2,803,748. Les profits réalisés s'élèvent à \$472,543. (Voir aussi p. 796 du présent volume.)

26.—Dépôts à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec, au 30 juin, pour les années représentatives et au 31 mars 1907-36.

NOTA.—Pour années intermédiaires voir l'Annuaire de 1926, p. 847.

Au 30 juin—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.
	\$		\$		\$
1868.....	3,369,799	1911.....	32,239,620	1925.....	65,837,254
1870.....	5,369,103	1912.....	34,770,386	1926.....	67,241,344
1875.....	6,611,416	1913.....	39,526,755	1927.....	69,940,351
1880.....	6,681,025	1914.....	40,133,351	1928.....	72,695,422
1885.....	9,191,895	1915.....	39,110,439	1929.....	70,809,603
1890.....	10,908,987	1916.....	37,817,474	1930.....	68,846,366
1895.....	13,128,483	1917.....	40,405,037	1931.....	69,820,422
1900.....	17,425,472	1918.....	44,139,978	1932.....	68,683,324
1905.....	25,050,966	1919.....	42,000,543	1933.....	68,113,501
1906.....	27,399,194	1920.....	46,799,877	1934.....	66,673,219
1907 ¹	28,359,618	1921.....	53,118,053	1935.....	66,496,595
1908 ¹	28,927,248	1922.....	58,576,775	1936.....	69,665,415
1909 ¹	29,867,973	1923.....	59,327,961		
1910 ¹	32,239,620	1924.....	64,245,811		

¹ Au 31 mars.

PARTIE II.—FINANCE COMMERCIALE DIVERSE.

Section 1.—Compagnies de prêt et de fiducie.

L'Annuaire de 1934-35 offre à la page 1009 un aperçu du développement des compagnies de prêt et de fiducie au Canada depuis 1844 à 1913.

Les lois régissant ces compagnies ont été révisées par les lois des compagnies de prêt et de fiducie de 1914 (4-5 Geo. V, cc. 40 et 55), et comme résultat des statistiques des compagnies à charte provinciale ne sont plus colligées. Les statistiques des tableaux 2 et 3 ne couvrent que les compagnies ayant une charte fédérale, sauf que depuis 1925, les statistiques couvrent les compagnies de prêt et de fiducie constituées par la Nouvelle-Ecosse, mais placées par cette province sous les lois et la surveillance du département fédéral des assurances. Mais depuis 1922, les compagnies à charte provinciale font volontairement des déclarations de leurs statistiques